

CAPa SAPVER SERVICE AUX PERSONNES ET VENTE EN ESPACE RURAL



Public concerné, nombre	CAPa 1 ^{ère} et 2 ^{ème} année Nombre : 20
Prérequis, modalités et	- Élèves issus de 3 ^{ème} générale, DP3, SEGPA, 3 ^{ème} de l'enseignement agricole.
délai d'accès	- Élèves issus d'autres CAPa ou CAP (entrée possible en CAPa2)
	 Élèves issus de seconde professionnel. La formation CAPa SAPVER permet d'obtenir une première qualification professionnelle avec une double compétence :
Présentation générale	- Accueil-vente/Restauration collective/Tourisme en milieu rural - Services aux personnes
	La formation CAPa SAPVER permet d'acquérir une double compétence professionnelle dans les secteurs de
	- L'accueil et de la vente : assurer des activités d'accueil et/ou de vente dans un commerce et dans le secteur de
	la restauration et du tourisme rural : assurer des activités d'accueil dans des hôtels, des restaurants, des chambres ou tables d'hôtes.
Ohioatifo	- Les services à la personne : seconder des personnes
Objectifs	(enfants, personnes en situation de handicap, personnes âgées, malades, personnes dépendantes) dans leurs
	tâches quotidiennes: alimentation, habillage, hygiène des personnes et des locaux.
	La formation permet de rentrer directement dans la vie active tout en obtenant un diplôme, ou d'atteindre un niveau
	d'enseignement technique ou professionnel, permettant l'accès à des concours ou à la poursuite d'étude.
	La formation CAPa SAPVER s'articule autour de deux types de modules :
	Les modules généraux
	- Expression-communication - Maths / informatique
	- Anglais
	- Monde actuel
	- Éducation physique et sportive
	- Physique-chimie
	Les modules professionnels
Contenu de la	- Économie
formation	- Biologie - Technique de communication
	- Technique de communication - Technique de vent
	- Service A la Personne
	- Économie Sociale et Familiale
	- SESG
	Les stages sont étroitement liés à la formation scolaire par des études de stage réalisées en entreprise et exploitées lors du retour dans l'établissement.
	Les stages se font au contact de différents publics. La recherche des lieux de stage est à l'initiative des jeunes avec l'aide du
	réseau de l'équipe pédagogique. Le suivi du stage est assuré par les formateurs de la MFR
	Moyens pédagogiques :
	- Salle de classe
	- Salle de Travaux Pratiques - Salle informatique
	- Cuisine pédagogique
	- Vidéo projecteur
	Méthodes:
Modalités	- Suivi individualisé des jeunes en formation et rencontre avec les familles
pédagogiques	- Accompagnement vers l'autonomie et la responsabilité de chaque jeune.
	- Visite des jeunes en stage et favorisation du lien entre l'école, la famille et le maître de stage.
	 Acquisition et valorisation des compétences professionnelles Reprise de confiance en soi par le biais des stages en entreprise.
	- Pédagogie active : visite de structures/ interventions de professionnels
	Modalités :
	- Présentiel : 28 semaines en cours à la MFR.
	- Expérientiel : 42 semaines de stage.
	- Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux.
	- Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle.
Compétences /	- Interagir avec son environnement social.
capacités	- Établir une communication avec la personne et son entourage en lien avec son environnement.
professionnelles visées	- Réaliser des interventions d'aide à la personne.
	- Réaliser des activités de vente.
	 S'adapter à des enjeux professionnels locaux. Le diplôme du CAPa s'obtient grâce à l'évaluation de capacités générales et professionnelles.
	Le dipionie du CAPA S'obtient grace à l'évaluation de capacités générales et professionnelles.
Durés	
Durée	Formation en alternance sur un cycle de 2 ans avec 42 semaines de stage et 28 semaines de cours à la MFR, pour une

Dates	De septembre (n) à juin (n+2)
Lieux	MFR de Mauriac, rue Alphonse Longayroux - 15200 Mauriac
Coût par participant	Pension : 1392 € par an Demi-pension : 1056 € par an Possibilité de bourses sur critères sociaux.
Responsable de l'action, Contact	Directrice: Mme BALADUC Responsable de la formation: Mme ROUSTAN Marie-Pierre Tél: 04 71 68 07 23 Mail: mfr.mauriac@mfr.asso.fr
Formateurs, Animateurs et intervenants	La formation est délivrée par des formateurs de la MFR ayant obtenu, ou en cours d'obtention de la certification pédagogique des MFR délivrée par le CNP (Centre National Pédagogique). Des professionnels (vente et service à la personne) participent aux évaluations des CCF. Des professionnels du sport assurent les cours d'EPS.
Suivi de l'action	Les outils de suivi : - Le carnet de liaison (outil de suivi entre le jeune, les parents, le formateur et le maître de stage). - Le cahier de classe. - La convention de stage. - Les bilans de fin de stage intégrés au carnet de liaison. - Les visites de stage en entreprise. - L'accompagnement personnalisé - Les rencontres avec les familles. - Des évaluations et des CCF (Contrôle en cours de formation) tout au long de l'année. - Jury d'évaluation des oraux professionnels.
Évaluation de l'action	Diplôme national du CAPa SAPVER (Service aux personnes et vente en espace rural) en contrôle continu en cours de formation (CCF) et passage d'une épreuve terminale. Le contrôle continu compte pour 80% de l'examen et l'épreuve terminale orale représente 20% de l'examen (explicitation de communication en situation professionnelle).
Passerelles et débouchés possibles	 Possibilités de poursuivre vers d'autres CAP en une année (formation continue ou apprentissage) Commerce petite enfance Accès à différents bacs professionnels sur 2 ou 3 ans (formation continue ou en apprentissage) SAPAT : Service aux Personnes et Aux Territoires. ASSP : Accompagnement Soins Services à la Personne. Commerce ARCU (Accueil Relation Clients Usagers) Préparations aux formations adultes DEAS (Diplôme d'état d'Aide- Soignante) DEAS (Diplôme d'état d'Accompagnement Éducatif et Social) DEAP (Diplôme d'état Auxiliaire de Puériculture) DEAVS (Diplôme d'état d'Auxiliaire de Vie Sociale) BPJEPS (animateur) Code Rome Onisep Vente : D1101 à D1107 Service : K1302 à K1304 et G1502
Accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap	Selon la demande, des adaptations et des aménagements seront mis en œuvre en fonction des besoins éducatifs particuliers de l'apprenant (plan d'accompagnement personnalisé), sous réserve que la situation de santé de la personne soit stabilisée, de l'absence de contre-indications à l'exercice de la profession et dans la limite d'aménagements raisonnables (loi du 11 février 2005). Cette demande doit nous être précisée lors de l'entretien de recrutement. Nous accompagnons les apprenants pour effectuer leurs démarches auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées). Les salles de classes et le réfectoire ont une accessibilité adaptée mais l'internat et le secrétariat ne sont pas de plain-pied. Notre référente handicap est Mme Émilie Besson.